



COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

PROCES-VERBAL N°4

Le 23 février 2023
Siège de la Ligue
Lisieux

Présents : M. Roger Desheulles, président
MM. Yliés Daoudi, Denis Lansel, Raymond Laugerotte

Excusé : Patrick Baillard

Assistent : M. Roger Velot, Mme Ophélie Dreux, M. Léo Rivière,

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN

Le Président ouvre la séance en assurant Joël LE PROVOST de l'amitié de la Commission en cette période difficile et en se félicitant de constater l'amélioration de l'état de santé d'Hervé PAUTRET.

1- DESIGNATIONS

La Commission note, comme de coutume, la grande disponibilité des délégués qui subissent les aléas des changements de jours de rencontre survenant quelquefois trois jours avant la date de celles-ci.

Elle sait compter sur eux pour se rendre au maximum disponible en cette fin de saison, la restructuration des compétitions entraînant vraisemblablement un accroissement du nombre de rencontres à couvrir.

Il est vraisemblable dans cet environnement qu'il sera proposé à grand nombre de doubler les week-ends, d'où la nécessité pour ceux-ci de déclarer le plus en amont possible leurs indisponibilités (samedi, dimanche ou week-end complet).

Le président et les désignateurs tiennent à souligner le plaisir de travailler avec cette population, toujours attentive et collaboratrice.



2- JURY DE SELECTION

La Commission définit les modalités afférentes à la sélection de nouveaux candidats le 28 février prochain.

Sept candidats seront présents.

La sélection comportera deux épreuves :

- entretien permettant d'évaluer la motivation et la disponibilité
- écrit permettant d'évaluer le niveau minimum requis dans la fonction

3- COURRIERS

- De M. CUZIN en date du 11 janvier concernant sa poursuite d'activité.
- De M. le Président du CA LISIEUX Pays d'Auge concernant sa perception de la façon dont un délégué a œuvré sur l'une des rencontres disputées par son club à domicile.
- De la FFF concernant le dispositif à mettre en place par les clubs disputant le championnat National 3 lors de leurs rencontres dans le cadre de l'obtention de la licence club fédéral.
Ces directives sont transmises aux délégués. Merci à ceux concernés lors des matchs ciblés de remonter les observations à la Fédération.
- Appel de l'AS de CHERBOURG Football relative au fait qu'un délégué sur une rencontre de N3 ait demandé aux clubs de retirer la personne inscrite comme médecin alors qu'elle n'en avait pas le titre.
Le Président a écrit à la FFF qui gère ledit championnat faisant remarquer que l'article 22, alinéa 2, réglementait de façon stricte les fonctions d'encadrement sur les bancs de touche mais que ce texte était en totale inadéquation avec la réalité.
La Commission Fédérale des Pratiques seniors, lors de sa réunion du 14 février 2023, a prescrit une réécriture de ce texte pour l'aligner sur celui figurant dans les championnats nationaux de jeunes (plus d'identification – hormis l'entraîneur et remplaçants- des personnes admises à siéger sur le banc de touche).
- Mail de M. Patrice DUPONT, en date du 9 février 2023, retirant sa candidature au poste de délégué régional.
- Mail de Mme Charlotte PESQUET, en date du 8 février 2023, retirant sa candidature au poste de déléguée régionale, pensant que celle activité était rétribuée.
- Courrier de M. Didier PARIS, candidat au poste de délégué régional, sollicitant une adaptation pour se présenter devant le jury.
- Courrier de M. Jean-Marie BECRET, référent Futsal pour la Commission Fédérale des Délégués Nationaux, donnant information de la prochaine tenue d'une visio-conférence pour les délégués FFF et les délégués régionaux à potentiel FFF œuvrant sur les compétitions Futsal.
MME Nathalie SUZE, M. Patrick BINET, M. Eric FERON et M. Romain LAVIDIERE sont inscrits à cette formation pour ce qui concerne les délégués régionaux.
Au titre de la commission, le Président a souhaité la participation de M. Yliés DAOUDI en vue éventuelle de formations ultérieures dispensées à l'ensemble des délégués régionaux.

Le Président,



Roger DESHEULLES

